

Commune de

**Blonay – Saint-Légier**

LA MUNICIPALITÉ

**AU CONSEIL COMMUNAL  
DE BLONAY – SAINT-LEGIER**

**PREAVIS No 16-2025**

**Réfection de la chaussée, de l'éclairage public,  
des conduites d'eau potable et d'égouts, ainsi que  
la réalisation d'un trottoir franchissable  
à la route de la Chaniaz,  
pour un montant total de CHF 2'119'000.-**

Date proposée pour la 1<sup>ère</sup> séance de la commission :

**Lundi 19.05.2025 – 19.30**

Salle de Municipalité

Blonay, le 29 avril 2025

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

## 1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet la réfection de la chaussée, de l'éclairage public, des conduites souterraines d'égouts et d'eau potable et la création d'un trottoir franchissable à la route de la Chaniaz à Blonay, pour un montant total de CHF 2'119'000.-.

## 2. Situation actuelle

La route de la Chaniaz se situe à l'amont du centre de Blonay. Elle relie la route des Pléiades au niveau du carrefour de Prélaz à la route des Pléiades au niveau du Signal. Cette route se situe en zone 30 km/h.

Le secteur touché par les travaux d'assainissement des canalisations, du réaménagement de la chaussée et de la création d'un trottoir franchissable est scindé en trois étapes distinctes :

- 1<sup>ère</sup> étape tronçon aval : Rte des Pléiades - Ch. de Champ Jaccoud
- 2<sup>ème</sup> étape tronçon intermédiaire : Ch. de Champ Jaccoud - Réservoir de la Chaniaz
- 3<sup>ème</sup> étape tronçon amont : Réservoir de la Chaniaz – Ch. de Chantemerle



Dans le rapport de synthèse du réseau d'eaux non polluées (EC) communal et d'analyse de la capacité hydraulique établi le 27.02.2024 par le bureau *Hydrique Ingénieurs* au Mont-sur-Lausanne, il est recommandé d'entreprendre des travaux de déviations, de modifier le raccordement au réseau principal situé sous la route des Pléiades et d'augmenter le diamètre du collecteur de la Chaniaz (étapes 1 et 2) à 300 mm afin d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales dans le réseau d'évacuation communal et de réduire la saturation des collecteurs existants situés à l'aval du réseau.

Le réseau d'eaux polluées (EU) du tronçon aval (étape 1) montre également des signes de vétusté. Des dégradations importantes ont été signalées lors de l'inspection caméra effectuée au mois d'octobre 2023. La décision a été prise de changer l'actuelle conduite en béton par une nouvelle canalisation en PP-HM250 et PP-HM200mm.

Les conduites d'eau potable ne correspondent plus au diamètre minimal de 125 mm requis par la norme actuelle de défense incendie. De plus, le service des eaux est intervenu à plusieurs reprises ces dernières années pour juguler des fuites créant des inondations chez propriétaires riverains.

Le réseau d'éclairage public est également concerné par une remise en état, bien qu'équipé de luminaires LED depuis 2013. Toutefois cet éclairage n'est pas compatible avec la télégestion. Aussi nous prévoyons remplacer et de réutiliser ces luminaires sur un secteur qui n'est pas concerné par la télégestion.

La route de la Chaniaz est une route de desserte de quartiers limitée à 30km/h. d'une largeur de chaussée comprise entre 5.00 et 5.50 ml. La route est dépourvue de trottoir sur toute sa longueur, ce qui péjore la sécurité des piétons.

Le rapport de l'entreprise Infralab SA effectué avec un véhicule « ARAN » a constaté des dégradations de chaussée importante. Les recommandations indiquent une réfection complète de la structure à prévoir entre 2024 et 2026.

Les travaux de réaménagements routiers projetés se justifient par l'état de dégradation de la chaussée existante et par la volonté de la commune d'améliorer la sécurité des piétons en créant un trottoir franchissable ainsi qu'en modifiant le débouché sur la route des Pléiades.

Les différents paramètres pris en compte pour l'établissement du présent projet, en adéquation avec les problèmes liés aux aménagements routiers, ont été les suivants :

- Sécuriser le cheminement piétonnier sur l'ensemble du tracé ;
- Modérer le trafic sur la route de la Chaniaz tout en assurant le croisement des véhicules ;
- Assurer l'accessibilité aux propriétés avoisinantes ;
- Modifier le débouché sur la route des Pléiades ;
- Garantir la liaison avec le chemin de Champ Jaccoud.

### 3. Présentation et planification des travaux

Ce projet s'étend sur environ 640 ml, pour une surface d'environ 4240 m<sup>2</sup>, divisée en trois parties, entièrement situées sur le domaine public.

#### 3.1 Eaux usées et eaux claires

Nous sommes en présence d'un collecteur EC sur toute la longueur des étapes 1 et 2. Le collecteur EU suit quant à lui uniquement le tracé de la 1<sup>ère</sup> étape. Il ne fait que traverser la chaussée à deux reprises dans la 2<sup>ème</sup> étape.

Les travaux projetés sont :

- Fouilles en U dans terrain existant ;
- Suppression des collecteurs en ciment (TC) ;
- Pose de nouveaux collecteurs principaux en polypropylène (EC – PP-HM Ø 315 mm et 200 et EU PP-HM Ø 250 et Ø 200 mm) sur une longueur d'environ 500 ml respectivement 160 ml ;
- Remplacement des raccordements privés ;
- Remplacement des couvercles et chambres de visite (Ø 80/60) ;
- Remplacement des grilles pour récolte des eaux de surface.

### 3.2 Eau potable

La Municipalité a décidé de remplacer des tronçons de conduite du Service des eaux à la route des Pléiades et à la route de la Chaniaz.

Sur le plan hydraulique, ce secteur du réseau de distribution situé entre 655 et 690 mètres d'altitude est alimenté par deux réservoirs :

- le réservoir du Signal (cote du trop-plein à 767.0 mètres), disposant d'un volume total de 200 m<sup>3</sup>, dont 100 m<sup>3</sup> sont dédiés à la défense incendie (trait plein en rouge, figure 1).
- le réservoir de la Chaniaz (cote du trop-plein à 695.0 mètres), disposant d'un volume total de 2'000 m<sup>3</sup>, dont 500 m<sup>3</sup> sont dédiés à la défense incendie (traitillé en rouge, figure 1).

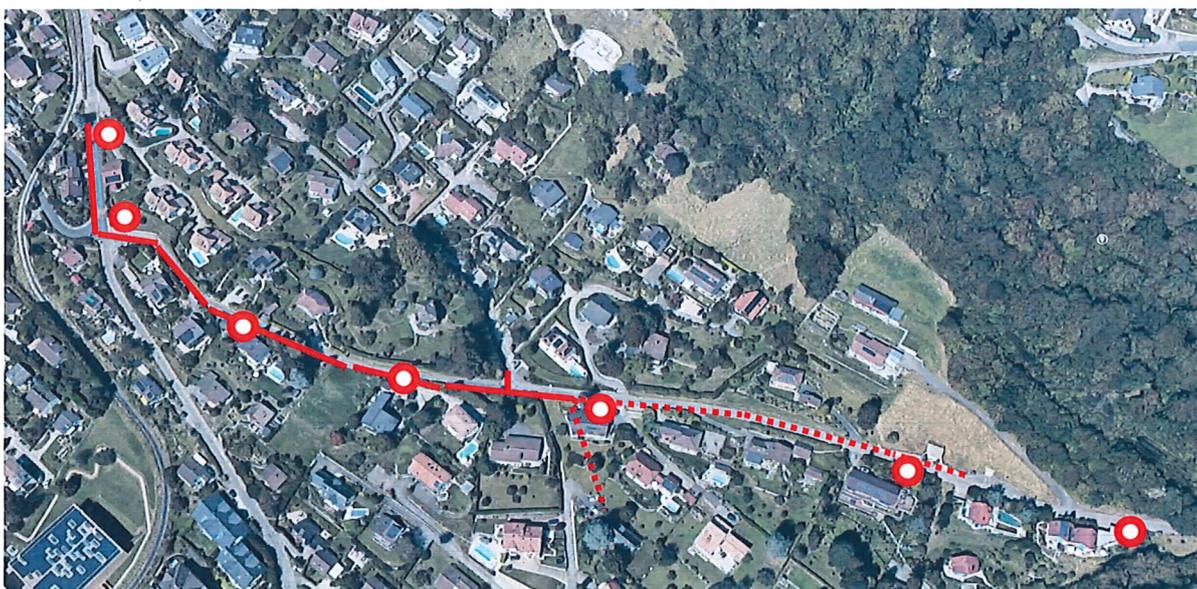


Figure 1: situation du projet

Sur le réseau Signal, la conduite existante en Fonte Ø 100 mm et Eternit Ø 100 mm a été posée au début des années 1960. Son diamètre ne correspond plus au diamètre minimal de 125 mm requis par la norme actuelle de défense incendie. De plus, le service des eaux est intervenu à plusieurs reprises ces dernières années pour juguler des fuites.

Sur le réseau Chaniaz, la conduite existante en Eternit Ø 150 mm a également été posée au début des années 1960. Son diamètre sera augmenté afin de satisfaire aux caractéristiques actuelles et futurs du réseau.

Les nouvelles conduites ont été dimensionnées conformément aux propositions de Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE), leurs diamètres et résistances à la pression sont calculés pour assurer une défense incendie optimale en cas de sinistre.

La conduite existante en fonte (F100) présente tout au long de l'étape 1 doit être remplacée. À l'aval, il est prévu de traverser le carrefour Prélaz-Pléiades-Chaniaz pour se raccorder au réseau existant. La conduite (Eternit DN 100) du réseau situé sous la route des Pléiades, entre les parcelles 4682 et 4700, doit également être remplacée sur longueur approximative de 75 ml. Une traversée de route est également prévue en amont de ce tronçon. Les raccordements jusqu'aux limites de propriétés avoisinantes doivent être changés et les bornes hydrantes remplacées.

Une nouvelle conduite PE100 doit être mise en place tout au long de la 2<sup>ème</sup> étape, reliant le réseau existant du chemin de la Lécheyre et le réservoir de la Chaniaz.

Toutes les conduites existantes ont prévu d'être remplacées sur une longueur totale approximative de 640 ml par une conduite en PE100.

Les travaux projetés sont :

- Fouilles en U dans terrain existant ;
- Suppression des conduites en fonte ;
- Pose d'une nouvelle conduite en polyéthylène pression (PE soudés) sur une longueur de 115 m ;
- Remplacement des raccordements privés ;
- Remplacement des vannes et des capes.

### 3.3 Eclairage public

Les travaux projetés concernent le remplacement de câbles sur la 1<sup>ère</sup> étape, et la pose de luminaires LED compatibles télégestion pour la totalité du chantier.

Les travaux projetés sont :

- Extension du réseau d'éclairage public ;
- Tirage d'un nouveau câble dans la partie existante du réseau ;
- Installation télégestion ;
- Remplacement de mâts et des luminaires.

### 3.4 Services industriels

Afin de déterminer leurs intentions dans ce secteur et de coordonner les interventions, les services industriels ont été informés du projet communal. A ce jour, les intentions suivantes sont confirmées :

- Holdigaz SA – pas concerné par ces travaux ;
- Romande Energie SA – prolongation du réseau d'électricité existant (sur ~30 ml) ;
- Sunrise SA – pas concerné par ces travaux ;
- Swisscom SA - en attente projet final.

### 3.5 Chaussée et aménagements

Les deux premières parties (étapes 1 et 2) longues de 264 ml, respectivement 283 ml, se composent d'une chaussée d'une largeur comprise entre 3.30 et 4.50 ml et d'un trottoir franchissable de 1.50 ml de large minimum. Au droit des zones de rétrécissements la largeur du trottoir est élargie à 2.00 ml. Le réaménagement projeté aura la même emprise que le gabarit de la chaussée actuelle. La délimitation entre le trottoir et la chaussée sera faite par une bordure franchissable (+6 cm).

Le débouché sur la route des Pléiades se fera avec un carrefour à perte de priorité. Il sera traversé par un trottoir franchissable signalisé par la création d'une rampe à damier.

Le débouché du chemin de Champ Jaccoud se fera également avec un trottoir traversant franchissable aménagé.

Les places de stationnement situées sur l'étape 2 seront supprimées. Les places de stationnement situées en amont de la deuxième étape vont être réhaussées au niveau du trottoir franchissable traversant (+6cm). Deux places de stationnement longitudinales y sont prévues.

La 3<sup>ème</sup> étape est uniquement concernée par une réfection du revêtement de chaussée.

Les travaux projetés sont :

- Sciages, démolition et évacuation des enrobés bitumineux ;
- Réalisation d'un coffre de chaussée en grave non-gélive 0/45 – 40 cm ;
- Réalisation d'une planie en grave 0/22 – 5 cm ;
- Réalisation d'un trottoir avec bordures franchissable (+6cm) ;
- Mise en place de la couche de base en enrobé bitumineux (ACT 22S – 80 mm) ;
- Mise en place de la couche de roulement en enrobé bitumineux (SAD 8-12 11 – 30 mm).

#### **4. Gestion du trafic**

La route de la Chaniaz sera fermée à la circulation du transit, mais maintenue pour les riverains. Une fermeture partielle des différents tronçons sera possible. Un accès pour les piétons doit être maintenu durant toute la période du chantier ainsi de l'accès aux dessertes latérales.

#### **5. Procédure**

Le projet est soumis à une procédure d'enquête publique LRou. Les gabarits routiers ne changeront pas.

Les appels d'offres ont été exécutés selon les marchés publics, procédure ouverte (SIMAP) pour le génie-civile et procédure sur invitation pour l'appareillage.

#### **6. Durabilité**

Les différents travaux prévus dans ce préavis ont été analysés sous l'angle de la durabilité, en prenant en compte les impacts sociaux, économiques et environnementaux du projet.

Les travaux envisagés apportent plusieurs améliorations bénéfiques pour les habitants et les usagers de la route. Tout d'abord, ils sont nécessaires pour remettre en bon état la chaussée et les conduites, afin d'éviter des risques de fuites, de pollution ou des accidents. La sécurité des piétons sera également renforcée et les infrastructures seront mieux adaptées aux dangers naturels grâce à une meilleure évacuation des eaux pluviales et des défenses incendies conformes aux normes actuelles.

Il est également prévu d'adapter l'éclairage public en intégrant la télégestion, ce qui permettra d'optimiser la consommation d'énergie. Les éclairages LED existants seront réutilisés sur d'autres points d'éclairage public ne bénéficiant pas encore de luminaires en LED, réduisant ainsi la consommation d'électricité.

Les matériaux utilisés pour la réfection des routes sont ceux couramment employés par les professionnels du domaine routier. Une grande partie des matières enlevées lors des travaux est recyclée et réutilisée sur d'autres chantiers.

Les professionnels mandatés respectent toutes les normes légales relatives à la protection de l'eau, de l'air, à la lutte contre le bruit, ainsi qu'à la gestion des déchets et des transports.

Pour l'appel d'offres en procédure ouverte, les critères d'évaluation des entreprises prendront en compte leur contribution environnementale ainsi que leur investissement dans la formation des apprentis. De plus, certaines exigences pour garantir un travail respectueux de l'environnement ont été intégrées au cahier des charges, telles que l'obligation d'utiliser des machines de chantier fonctionnant avec des huiles biodégradables.

Enfin, l'ensemble des services communaux et industriels ont été intégrés au projet afin d'identifier les différents besoins et de regrouper tous les travaux d'entretien nécessaires pour ce tronçon dans ce préavis.

## 7. Aspects financiers

Le coût des travaux est basé sur des offres soumissions rentrées

Le reste du budget est complété par des offres et des estimations des mandataires.

**TABLEAU COÛTS ESTIMATIFS DES TRAVAUX**

	Collecteurs EC/EU		Eau potable		Electricité		Eclairage public		Aménagements routiers		Total travaux		
	Montants		Montants		Montants		Montants		Montants		Montants		
Genie civil	Fr.	355 000.00	24%	148 900.00	10%	11 300.00	1%	42 400.00	3%	916 100.00	62%	1 473 700.00	100%
Appareillage	Fr.			150 000.00								150 000.00	
Paysagiste	Fr.									25 000.00		25 000.00	
Equipements divers :													
- fourniture fontes	Fr.	15 000.00	Omne									15 000.00	
- mts et luminaires	Fr.						49 000.00	R.E.				49 000.00	
- signalisation et marquages	Fr.								8 000.00			8 000.00	
Analyses et contrôles :													
- contrôles caméras	Fr.	5 000.00	AITV									5 000.00	
- teneur en HAP	Fr.								2 500.00	Infralab		2 500.00	
- essais ME	Fr.								3 000.00			3 000.00	
<b>S/total travaux H.T.</b>		<b>375 000.00</b>		<b>298 900.00</b>		<b>11 300.00</b>		<b>91 400.00</b>		<b>954 600.00</b>		<b>1 731 200.00</b>	
Ingénieur civil - direction des travaux	Fr.	34 131.15	24%	14 315.85	10%	1 086.45	1%	4 076.50	3%	88 077.55	62%	141 687.50	
Ingénieur hydraulique (réseau eau potable)	Fr.			41 000.00								41 000.00	
Géomètre	Fr.	5 000.00								15 000.00		20 000.00	
Etude spécialisée (capacité hydraulique)	Fr.	21 000.00	Hydrique									21 000.00	
Frais administratif et reproductions	Fr.	1 200.00	24%	500.00	10%	50.00	1%	150.00	3%	3 100.00	62%	5 000.00	
<b>S/total honoraires et frais H.T.</b>		<b>61 331.15</b>		<b>55 815.85</b>		<b>1 136.45</b>		<b>4 226.50</b>		<b>106 177.55</b>		<b>228 687.50</b>	
Divers & Imprévus (sur travaux)	5%	18 800.00		14 900.00		600.00		4 600.00		47 700.00		86 600.00	4.4%
<b>Total net H.T.</b>		<b>436 331.15</b>		<b>354 715.85</b>		<b>12 436.45</b>		<b>95 626.50</b>		<b>1 060 777.55</b>		<b>1 959 887.50</b>	
T.V.A.	8.1%	35 342.80		28 732.00		1 007.35		7 745.75		85 923.00		158 750.50	
<b>Montants totaux T.T.C.</b>		<b>471 673.95</b>		<b>383 447.85</b>		<b>13 443.80</b>		<b>103 372.25</b>		<b>1 146 700.55</b>		<b>2 118 638.40</b>	
<i>Arrondis</i>		<i>471 700.00</i>		<i>383 500.00</i>		<i>13 500.00</i>		<i>103 400.00</i>		<i>1 146 900.00</i>		<i>2 119 000.00</i>	

Les travaux concernant l'eau potable seront subventionnés par l'ECA à hauteur d'environ CHF 30'000.-. Ce subside n'est pas pris en compte dans le tableau financier.

### TVA

La TVA concernant les honoraires et les travaux pour les réseaux d'eaux claires et d'eaux usées peut être récupérée.

La TVA concernant les honoraires et les travaux pour le réseau d'eau potable peut être récupérée.

### Amortissements

L'amortissement fixé par le manuel MCH2 (modèle de compte harmonisé) définit les durées d'amortissement obligatoire en fonction de l'utilisation prévisible (durée de vie). Pour ce préavis, ceux-ci ont été fixés comme suit :

- Réfection de la chaussée (CHF 1'146'900.-) 40 ans (durée obligatoire)
- Réseau d'évacuation EU-EC (CHF 436'500.-) 60 ans (durée obligatoire)
- Réseau d'eau potable (CHF 340'000.-) 60 ans (durée obligatoire)
- Eclairage public (CHF 103'400.-) 30 ans (durée de vie moyenne)

### Plan des investissements

Le plan des investissements prévoit en 2025, notamment :

- Réfection de la chaussée (réfections lourdes) CHF 536'000.-
- Remplacement du réseau EU-EC CHF 275'000.-
- Remplacement du réseau d'eau potable CHF 531'000.-
- Extension éclairage public CHF 100'000.-

### Financement

Le financement de cette dépense sera assuré par un emprunt.

### Plafond d'endettement

Le plafond d'endettement autorisé par le Conseil communal pour la législature 2022-2026 se monte à CHF 155'000'000.-.

Dettes à long terme	CHF	89'985'000.00
Dettes à court terme	CHF	8'000'000.00
<b>Total à la date du présent préavis</b>	<b>CHF</b>	<b>97'985'000.00</b>

Endettement total au 25.04.2025  
(rubriques 920 – 923 du bilan) CHF 102'592'360.19

### Coûts financiers annuels

Intérêts lissés (2 %)	CHF	20'000.00
Amortissement annuel (30 ans)	CHF	3'500.00
Amortissement annuel (40 ans)	CHF	28'700.00
Amortissement annuel (60 ans)	CHF	13'000.00
<b>Total annuel</b>	<b>CHF</b>	<b>65'200.00</b>

### Charges d'exploitation

Celles-ci seront incluses dans des futurs budgets communaux.

## 8. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Léger  
décide

- ⇒ d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection de la chaussée, de l'éclairage public, des conduites d'eau potable et d'égouts, ainsi que la réalisation d'un trottoir franchissable à la route de la Chaniaz ;
- ⇒ de lui accorder à cet effet un montant total de CHF 2'119'000.- ;
- ⇒ d'autoriser la Municipalité à encaisser la subvention de l'ECA ;
- ⇒ de financer la dépense par un emprunt.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

A. Bovay



Pour le secrétaire

E. Roulet

Annexes : plan 24.324-11-12 - Infrastructures-11  
plan 24.324-11-12 - Infrastructures-12  
plan 24.324-21-23 - Aménagements routiers-21  
plan 24.324-21-23 - Aménagements routiers-22  
plan 24.324-21-23 - Aménagements routiers-23  
plan 339-225-B01 - Sit. PROJET - Rte de la Chaniaz

Délégation municipale : M. Thierry George

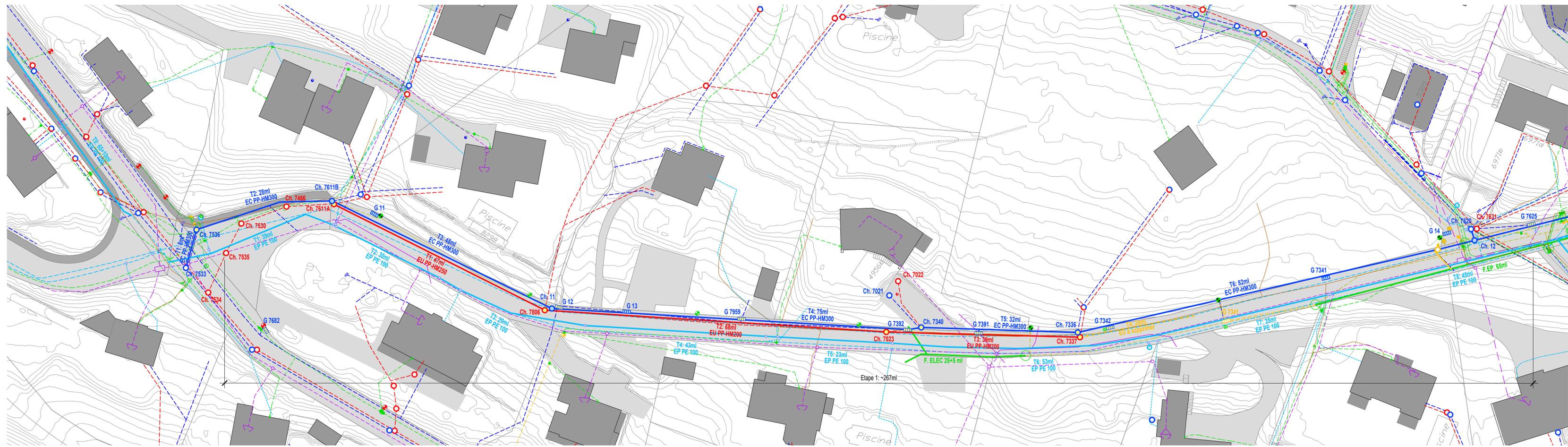
**Commune de Blonay - St-Léger**

Route de la Chaniaz  
Réfection de la chaussée, de grilles de routes, de  
chambres, de collecteurs EC et EU, de BH et  
d'éclairage public



APPEL D'OFFRE

<b>EMYX</b> INSÉNIEURS CIVILS SA		Rte des Deux Villages 27 1806 St-Léger-la-Chervaz	tél.: +41 21 943 63 73 info@emyx.ch	www.emyx.ch
Base		<b>Infrastructures</b> <b>SITUATION PARTIELLE - ETAPE 1</b> <b>1:250</b>		
Etude				
Dessiné	SM 17.03.2025			
Modifié				
Plan n° : 24.324-11				



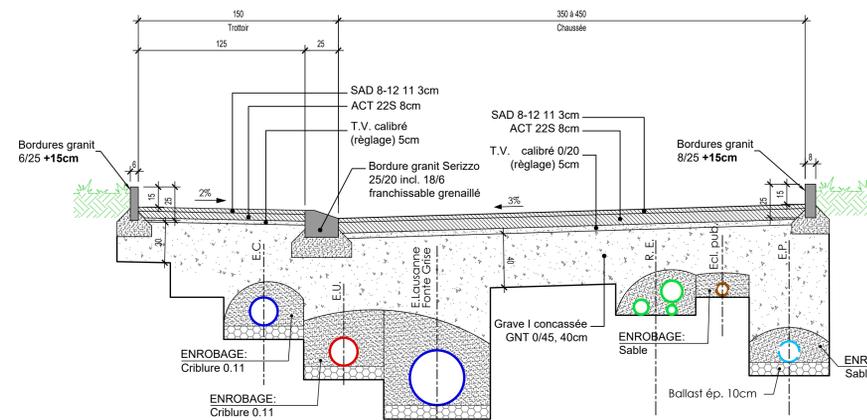
**Légende:**

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Chaussée existante</li> <li>Trottoir existante</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>A démolir</li> <li>Conduites et chambres à démolir</li> </ul>   |
| <b>Conduites existantes:</b>  |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Eaux claires</li> <li>Eaux usées</li> <li>Eau potable</li> <li>Gaz</li> <li>Electricité R.E.</li> <li>Eclairage public R.E.</li> <li>Téléseaux (Swisscom)</li> <li>Téléseaux (Sunrise)</li> <li>Chambres EC existantes</li> <li>Chambres EU existantes</li> <li>Grille</li> <li>Bornes Hydrante (BH)</li> <li>Luminaires existantes</li> <li>Chambres R.E. existantes</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Eaux claires</li> <li>Eaux usées</li> <li>Eau potable</li> <li>Gaz</li> <li>Electricité R.E.</li> <li>Eclairage public R.E.</li> <li>Téléseaux (Swisscom)</li> <li>Téléseaux (Sunrise)</li> <li>Nouvelles chambres EC</li> <li>Nouvelles chambres EU</li> <li>Chambres remplacées</li> <li>Grille</li> <li>Grille remplacée</li> <li>Nouvelles chambres EC</li> <li>Luminaires projetés</li> <li>Luminaires à modifier</li> <li>Corps de vannes existantes</li> </ul> |

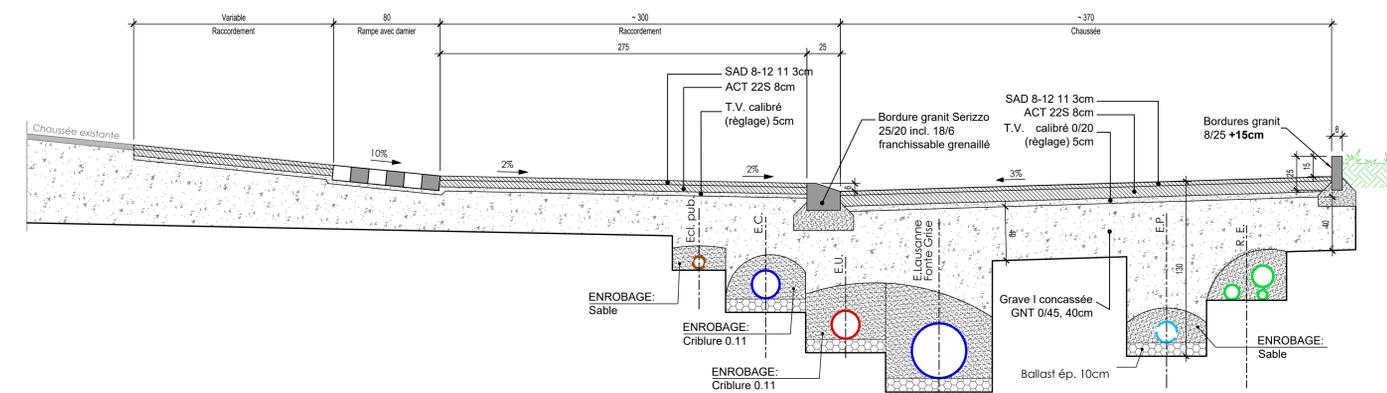
**RACCORDEMENT ROUTE DES PLEIADES 1:20**



**PROFIL TYPE CHAUSSEE 1:20**  
**Trottoir Franchissable**



**PROFIL TYPE CHAUSSEE 1:20**  
**Raccordement Ch. de Champ-Jaccoud**



**Commune de Blonay - St-Léger**

Route de la Chaniaz  
Réfection de la chaussée, de grilles de routes, de  
chambres, de collecteurs EC et EU, de BH et  
d'éclairage public

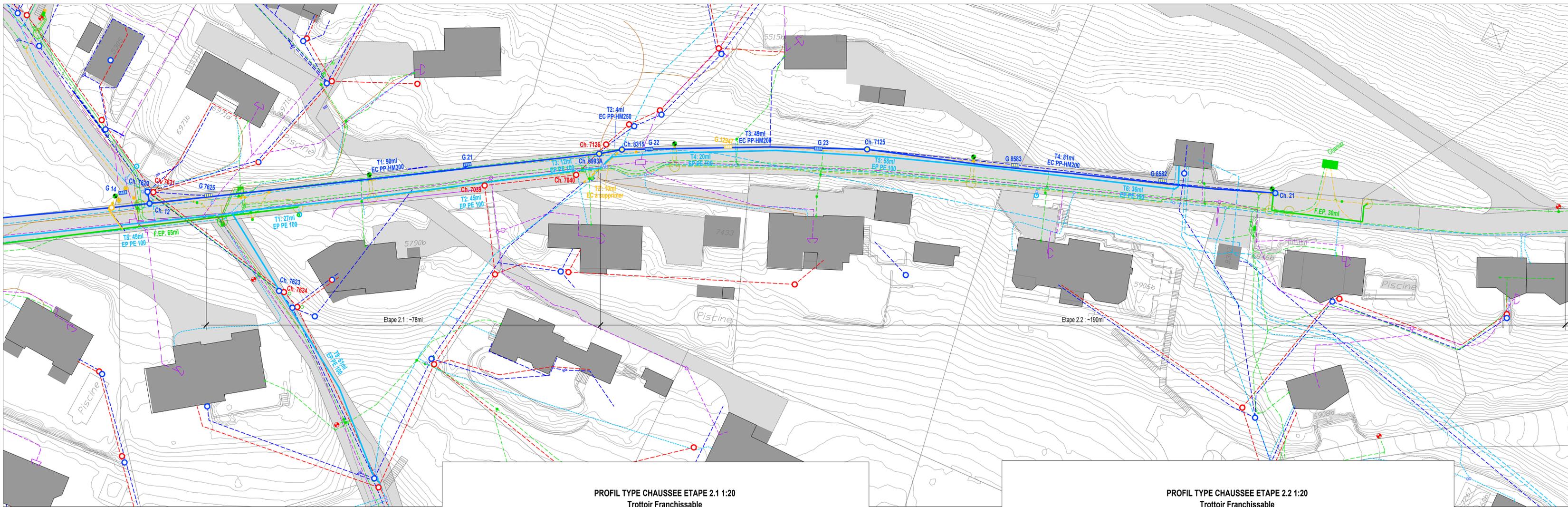


APPEL D'OFFRE

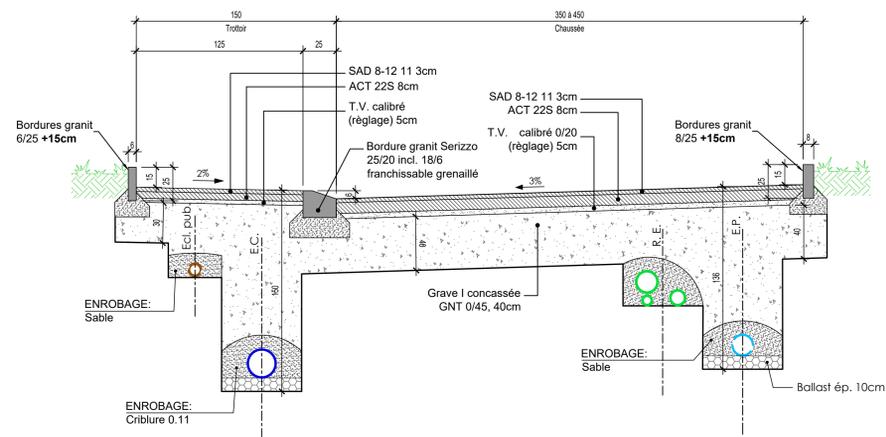
<b>EMYX</b>		Rte des Deux Villages 27 1806 St-Léger-la-Chaniaz	tél.: +41 21 943 63 73 info@emyx.ch	www.emyx.ch
Base		<b>Infrastructures</b> <b>SITUATION PARTIELLE - ETAPE 2</b> <b>1:250</b>		
Etude				
Dessiné	SM 17.03.2025			
Modifié				
Plan n° : 24.324-12				

**Légende:**

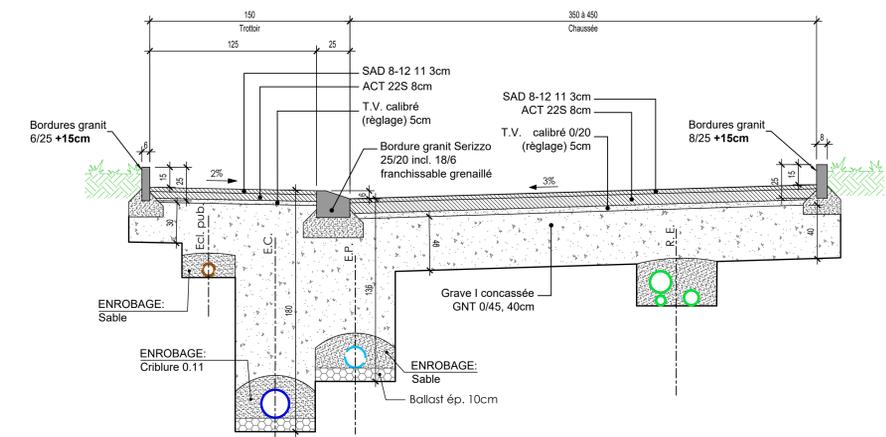
- |                    |                                 |
|--------------------|---------------------------------|
| Chaussée existante | A démolir                       |
| Trottoir existante | Conduites et chambres à démolir |
- 
- |                              |                             |
|------------------------------|-----------------------------|
| <b>Conduites existantes:</b> | <b>Nouvelles conduites:</b> |
| Eaux claires                 | Eaux claires                |
| Eaux usées                   | Eaux usées                  |
| Eau potable                  | Eau potable                 |
| Gaz                          | Gaz                         |
| Electricité R.E.             | Electricité R.E.            |
| Eclairage public R.E.        | Eclairage public R.E.       |
| Téléseaux (Swisscom)         | Téléseaux (Swisscom)        |
| Téléseaux (Sunrise)          | Téléseaux (Sunrise)         |
| Chambres EC existantes       | Nouvelles chambres EC       |
| Chambres EU existantes       | Nouvelles chambres EU       |
| Grille                       | Chambres remplacées         |
| Bornes Hydrante (BH)         | Grille                      |
| Luminaires existantes        | Grille remplacée            |
| Chambres R.E. existantes     | Nouvelles chambres EC       |
|                              | Luminaires projetés         |
|                              | Luminaires à modifier       |
|                              | Corps de vannes existantes  |



**PROFIL TYPE CHAUSSEE ETAPE 2.1 1:20**  
Trottoir Franchissable



**PROFIL TYPE CHAUSSEE ETAPE 2.2 1:20**  
Trottoir Franchissable



# Commune de Blonay - St-Léger

Route de la Chaniaz  
Réfection de la chaussée, de grilles de routes, de  
chambres, de collecteurs EC et EU, de BH et  
d'éclairage public



ENQUÊTE

Commune de Blonay - St-Léger	
Ingénieur civil	

Rte des Deux Villages 27 1806 St-Léger-la-Chaniaz tél.: +41 21 943 63 73 www.emyx.ch info@emyx.ch	
<b>Aménagements routiers</b> <b>SITUATION PARTIELLE - ETAPE 1</b> <b>1:250/20</b>	
Plan n° : 24.324-21	

### Légende:

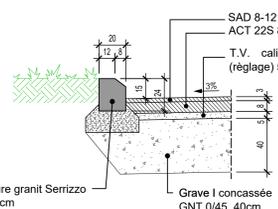
Longueur totale de l'étape: 310 ml

- Pavés granit 11/13: 200 ml
- Bordures granit 6/25: 370 ml
- Bordures granit 8/25: 440 ml
- Bordures granit type VD 20/24: 20 ml
- Bordures granit Serizzo 25/20: 600 ml

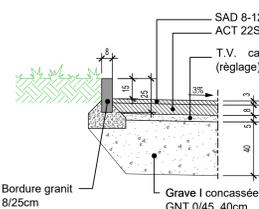
- Chaussée existante
- Chaussée projet
- Trottoir projet
- Bande piétonne

- Luminaires existants
- Luminaires projetés
- Luminaires modifiés
- Luminaires supprimés
- Grilles existantes
- Grilles projetées
- Grilles supprimées

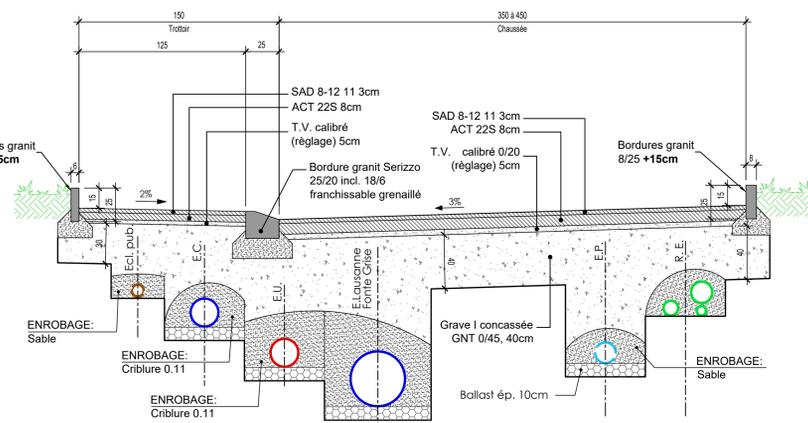
### DETAIL DE BORDURE HAUTE 1:20



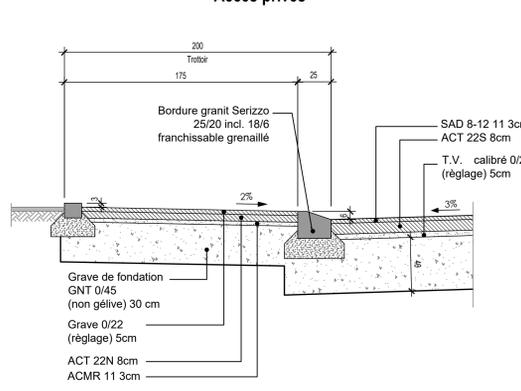
### DETAIL DE BORDURE AVAL 1:20



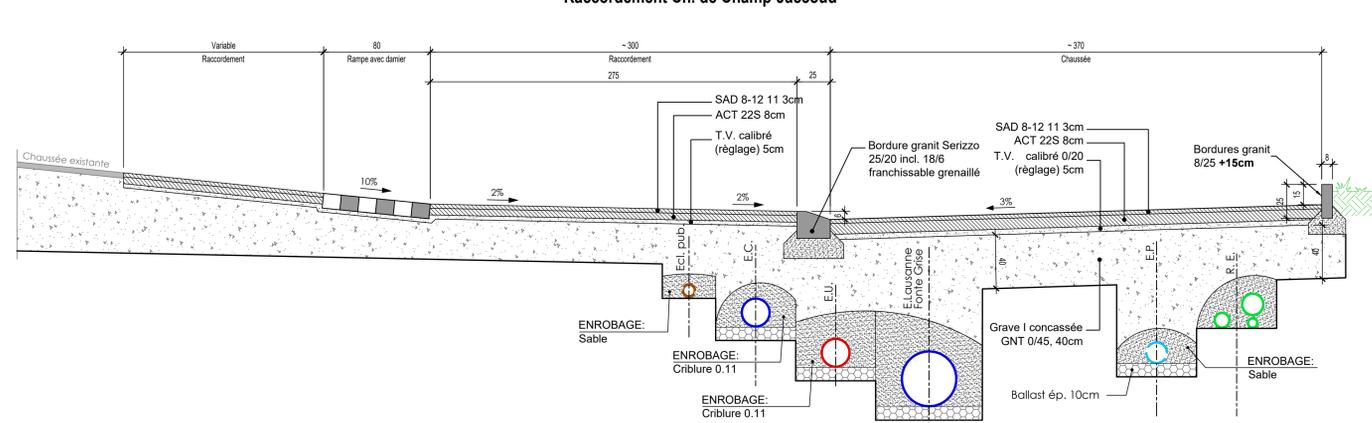
### PROFIL TYPE CHAUSSEE 1:20 Trottoir Franchissable



### PROFIL TYPE CHAUSSEE 1:20 Accès privés



### PROFIL TYPE CHAUSSEE 1:20 Raccordement Ch. de Champ-Jaccoud





# Commune de Blonay - St-Légier

Route de la Chaniaz  
Réfection de la chaussée, de grilles de routes, de  
chambres, de collecteurs EC et EU, de BH et  
d'éclairage public



ENQUÊTE

Signatures:

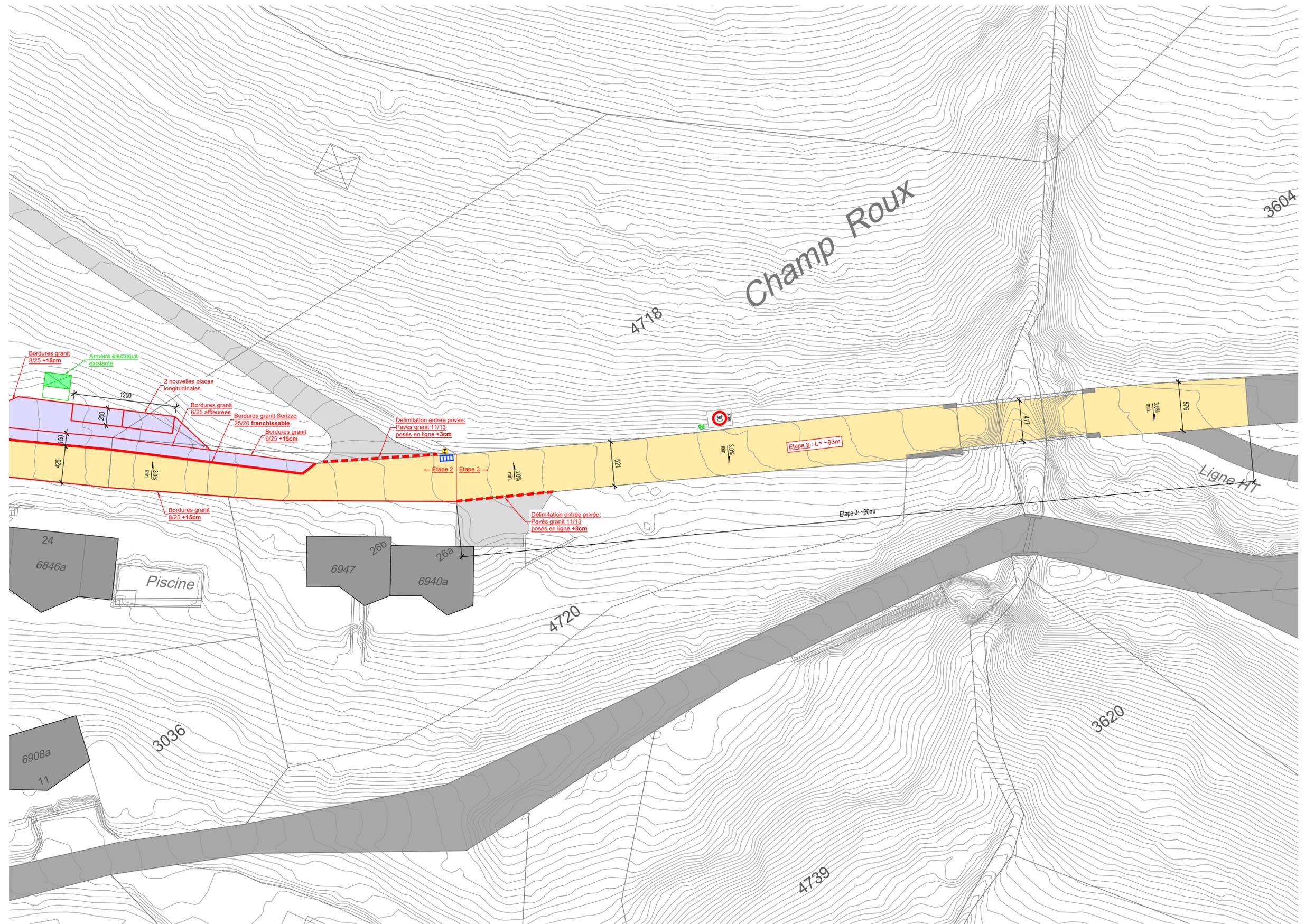
Commune de Blonay - St-Légier	
Ingénieur civil	

		Rte des Deux Villages 27 1806 St-Légier-la-Chiésaz INGÉNIEURS CIVILS SA		tél.: +41 21 943 63 73 www.emyx.ch info@emyx.ch	
Base		<b>Aménagements routiers</b> <b>SITUATION PARTIELLE - ETAPE 3</b> <b>1:250</b> Plan n° : 24.324-23			
Étude					
Dessin	SW 14.03.2025				
Modifié					

## Légende:

Longueur totale de l'étape: 310 ml

- - - Pavés granit 11/13: 200 ml
- Bordures granit 6/25: 370 ml
- Bordures granit 8/25: 440 ml
- Bordures granit type VD 20/24: 20 ml
- Bordures granit Serizzo 25/20: 600 ml
- Chaussée existante
- Chaussée projet
- Trottoir projet
- Bande piétonne
- Luminaires existants
- Luminaires projetés
- Luminaires modifiés
- Luminaires supprimés
- Armoire RE
- Grilles existantes
- Grilles projetées
- Grilles supprimées



# COMMUNE DE BLONAY - ST-LEGIER

## SERVICE DES EAUX



### REMPACEMENT DE CONDUITE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET DE DEFENSE INCENDIE A LA ROUTE DE LA CHANIAZ

### SITUATION

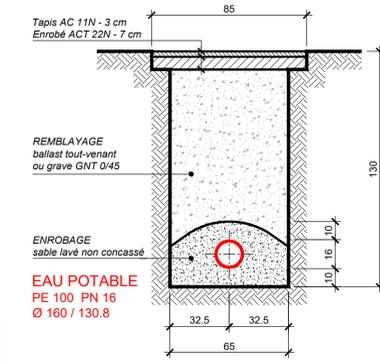
ECHELLE 1:500

<b>HERTER &amp; WIESMANN</b> ANCIENS-FOSSES 2 - 1814 LA TOUR-DE-PEILZ - TEL. 021 944 98 54 e-mail: info@hw-edu.ch	INGENIEURS CONSEILS SA		<h2 style="color: red;">PROJET</h2>	
	Base	ASIT VD		01.2023
	Etude	JCG		Févr. 2025
	Dessin	QD		07.03.25
Modifié			Format : 297 x 1470	
			Plan no : 339-225-B01	

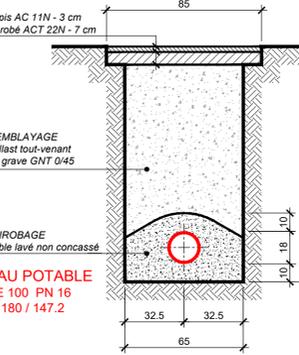
- #### LEGENDE
- RÉSEAU DU SIGNAL:**
- Conduite ESP projetée avec vanne
  - Conduite ESP existante avec vanne
  - Borne-hydrante projetée avec vanne
  - Borne-hydrante existante avec vanne
  - - - ● - - - Raccordement ESP privé projeté avec vanne
  - - - ● - - - Raccordement ESP privé existant avec vanne
  - Conduite à désaffecter avec vanne
  - Changement de matériaux, de Ø ou de qualité
- RÉSEAU DE LA CHANIAZ:**
- Conduite ESP projetée avec vanne
  - Conduite ESP existante avec vanne
  - Borne-hydrante projetée avec vanne
  - Borne-hydrante existante avec vanne
  - - - ● - - - Raccordement ESP privé projeté avec vanne
  - - - ● - - - Raccordement ESP privé existant avec vanne
  - Conduite à désaffecter avec vanne

Coord. moyennes  
Y = 2'558'630  
X = 1'146'170

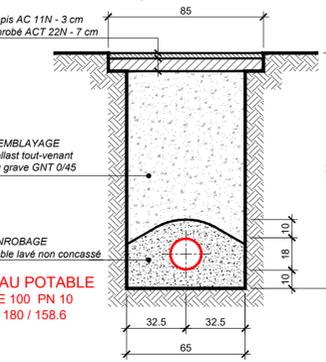
**PROFIL TYPE 1:20**  
Tronçon: A - B



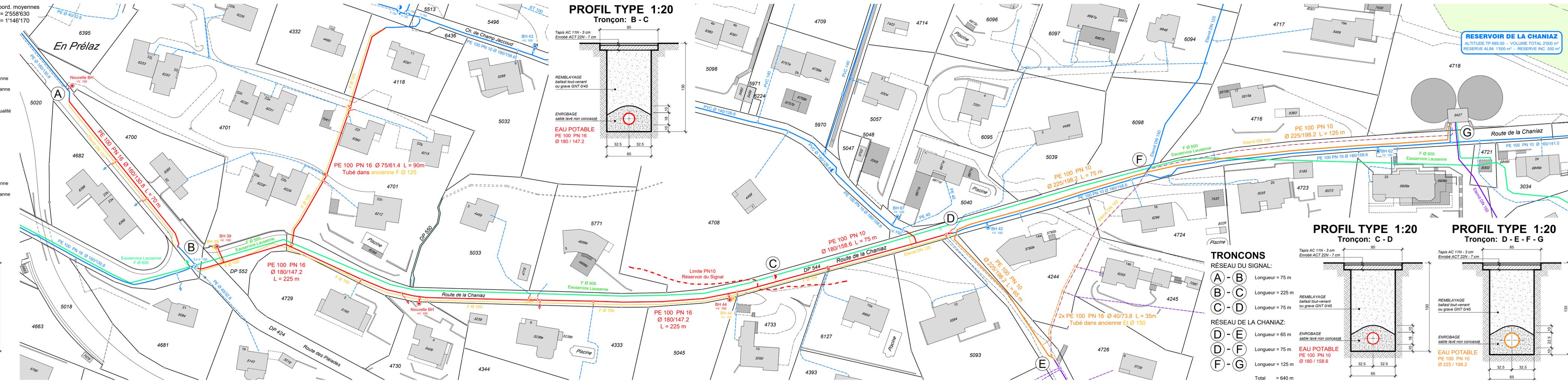
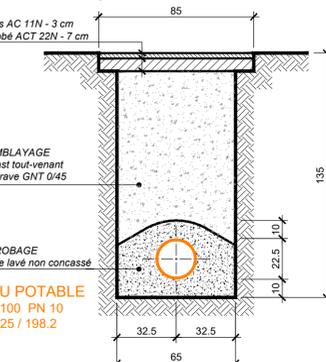
**PROFIL TYPE 1:20**  
Tronçon: B - C



**PROFIL TYPE 1:20**  
Tronçon: C - D



**PROFIL TYPE 1:20**  
Tronçon: D - E - F - G



#### TRONCONS

- RÉSEAU DU SIGNAL:**
- A - B Longueur = 75 m
  - B - C Longueur = 225 m
  - C - D Longueur = 75 m
- RÉSEAU DE LA CHANIAZ:**
- D - E Longueur = 65 m
  - D - F Longueur = 75 m
  - F - G Longueur = 125 m
- Total = 640 m

**RESEAUIR DE LA CHANIAZ**  
 ALTITUDE TP 695.00 - VOLUME TOTAL 2'000 m³  
 RESERVE ALIM. 1'500 m³ - RESERVE INC. 500 m³